Zeitschrift: Générations
Herausgeber: Générations, société coopérative, sans but lucratif
Band: - (2019)
Heft: 108

Artikel: "La location est un modèle qui a de l'avenir"
Autor: Hainard, François
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-906007

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

prendre en charge des coûts pour des dommages causés par autrui.

UN ÉCART GÉNÉRATIONNEL IMPORTANT

Une économie de location qui a à la fois comme support et catalyseur internet, ce qui n'est pas sans poser problème à une partie des seniors. « Etant donné que les sociétés qui proposent encore une ligne téléphonique se font de plus en plus rares, il s'agit d'une forme de discrimination à l'égard de ceux qui n'utilisent pas les nouvelles technologies. Cela va de pair avec l'évolution vers le tout-numérique, qui touche tous les domaines. En plus, la location peut contraindre à une certaine adaptation, notamment quand on loue sporadiquement une voiture. » Christian Arnsperger y voit une « rupture de modèle que les plus de 60 ou 70 ans n'ont pas forcément envie de vivre. Le fait de n'être propriétaire de rien pourrait faire ressentir à beaucoup d'entre eux une sorte d'instabilité. Il y a là un écart générationnel majeur avec les plus jeunes. Sans compter que certains seniors sont moins agiles avec la technologie. »

Et l'argument écologique, souvent avancé par les adeptes de la location, est-il recevable ? « La portée réelle de la location est difficilement mesurable pour ce qui est de la durabilité, car nous n'avons pas d'idée précise en matière d'émissions en tout genre, souligne Christian Arnsperger. Si nous n'avons certes plus besoin d'un support matériel pour écouter de la musique, par exemple, il ne faut pas omettre l'impact des immenses parcs de serveurs, qui consomment beaucoup, et la logistique déployée. Quant aux biens matériels, ce qui fera vraiment la différence, c'est leur durée de vie dans l'économie. On peut imaginer que cette consommation éphémère incite à un gaspillage qui sera d'autant moins visible qu'il intervient au niveau de celui qui loue (qui voudra renouveler fréquemment ses gammes, par exemple), et pas du consommateur. » Et c'est peut-être là toute la problématique de la location : il s'agit d'un modèle qui demeure encore nébuleux, en matière tant d'écologie que des économies que le consommateur peut vraiment faire.

FRÉDÉRIC REIN

« La location est un modèle qui a de l'avenir »

François Hainard, professeur émérite à l'Université de Neuchâtel, spécialiste en sociologie économique, de l'environnement et des problèmes sociaux.

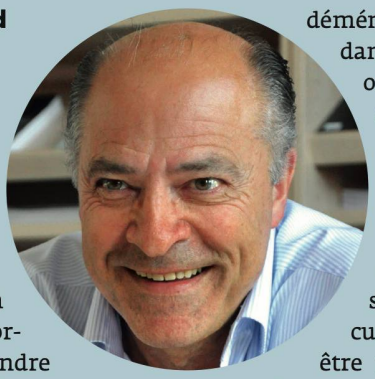

La location s'étend désormais à une multitude de biens. Qu'est-ce que cela montre de notre société ?

Que les pratiques de consommation sont en perpétuelles transformations, afin de répondre à de nouvelles connaissances, à des goûts, à des idées et à des idéaux pluriels. Ce mouvement, porté par le développement d'internet, est souvent soutenu par une prise de conscience de la rareté des ressources naturelles.

Certaines catégories de la population sont-elles particulièrement sensibles à la location ?

Les jeunes et les urbains. Aujourd'hui, les personnes actives deviennent en effet toujours plus mobiles, ce qui suppose de fréquents déménagements, souvent dans des centres urbains où l'espace résidentiel et les commodités de rangement se restreignent. L'acquisition d'objets peut ainsi devenir encombrant. A quoi s'ajoute le facteur pécuniaire, car cela peut être plus économique de louer un objet, d'autant plus si son usage n'est que très ponctuel. L'obsolescence programmée de certains biens techniques peut aussi légitimer ce choix.

Quel est le positionnement des seniors ?

Ils constituent une classe d'âges très diversifiée pour ce qui est de leurs pratiques de consommation. Leur histoire de vie et leur position sociale, c'est-à-dire leurs revenus et leurs formations, se reflètent dans leur manière de consommer : ceux habitués à utiliser les nouvelles technologies de communication auront bien sûr davantage tendance à avoir recours aux services offerts sur le web, comme la location. En plus, l'âge avançant, on se dit que ce n'est plus très raisonnable de continuer d'accumuler des objets, à moins d'être certain de pouvoir les transmettre à ses héritiers…

Peut-on parler d'une rupture avec le passé ?

Pas totalement. Nous étions déjà habitués à la location de services offerts par les bibliothèques, les ludothèques, etc. Cette pratique s'étend en revanche aujourd'hui de manière significative. Dans un même temps, il faut aussi comprendre que certains biens, comme l'automobile, ne représentent plus des signes de réussite sociale ou de distinction.

Cette manière de consommer a-t-elle un véritable avenir ?

Je le pense, eu égard à la variété des biens proposés à la location. Il me semble, en outre, que le transfert vers une autre entreprise de service se fait facilement et sans hésitation, ce qui limite les risques de devenir captif vis-à-vis d'une marque.

Jean-Luc Barmaverain et DR